



## VEILLE SANITAIRE SUR LA CHINE

### SOMMAIRE

Cliquez sur le titre qui vous intéresse pour lire la brève :

#### SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

[Appel à commentaires sur la réglementation concernant l'abattage porcin](#) – Celui-ci s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'amendement de la loi sur l'abattage porcin

[Les achats CtoC sur Wechat ne seraient pas protégés par la loi sur la protection des consommateurs](#) – l'Association des Consommateurs déconseille ce mode d'achat

[Nouvelle réglementation sur les laits en poudre autorisés à l'import via le E-commerce transfrontalier](#) – Les laits en poudre doivent être agréés avant d'entrer sur le marché à partir du premier janvier 2018

[Création d'une nouvelle norme de qualité pour les produits laitiers chinois](#) – Créée par des instituts et grandes entreprises, celle-ci est plus contraignante que la norme chinoise actuellement en vigueur

[Une usine de MasterKong inspectée par le CIQ de Nanjing à la suite d'une plainte d'un consommateur](#) – En cause, l'ajout d'azote dans de l'eau minérale sans le mentionner sur l'étiquette

[Publication d'une deuxième liste de produits autorisés à l'import via le e-commerce transfrontalier](#) – Les sites de vente en ligne peuvent cependant vendre les produits nouvellement interdits jusqu'à écoulement des stocks

#### ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

[Mengniu devrait racheter l'australien Burra Foods pour environ 300 millions de CNY](#) – La Chine poursuit l'achat massif d'entreprises australiennes d'élevage

[Les ventes de produits infantiles de Danone augmentent en Chine](#) – Danone compte développer ce segment porteur

[COFCO met en vente ses actions du Château Junding au prix de 1 CNY](#) – Impacté par le mouvement anti-corruption en Chine et le renforcement de développement du Groupe Zhangyu

[Création du Comité des Importateurs de Fruits de Shanghai, sous la tutelle de l'Association Fruitière de Shanghai](#) – Le but de ce comité est avant tout d'aider les importateurs à recouvrir des créances douteuses

[La production de Yashili en Nouvelle-Zélande entre sur le marché néo-zélandais](#) – Mengniu entre ainsi dans une dimension internationale

[Les laits pasteurisés devraient peu à peu prendre des parts de marché](#) – Alors que la croissance de la consommation de lait ralentit, les laits pasteurisés enregistrent la plus forte hausse

#### ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

#### GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

## SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

### **Appel à commentaires sur la réglementation concernant l'abattage porcin** – *Celui-ci s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'amendement de la loi sur l'abattage porcin*

Le MOA a récemment mis en ligne une version provisoire de la réglementation sur la gestion de l'abattage des cochons. L'objectif de ce texte est de faciliter la mise en application de l'amendement de la loi sur l'abattage porcin. Dans cette version provisoire, le MOA précise les conditions de création d'un abattoir : choix du terrain, standards, obtention de documents officiels etc. Il précise aussi quels animaux peuvent être abattus (uniquement ceux ayant obtenus un certificat d'inspection de la quarantaine) et quels animaux ne peuvent pas être abattus : sujets malades, auxquels on a injecté de l'eau ou « d'autres substances », et n'ayant pas réussi à obtenir le certificat d'inspection etc. Par ailleurs, le MOA a précisé les moyens de surveillance, d'inspection et de quarantaine dont dispose les organismes compétents, afin de garantir la sécurité sanitaire de la viande de porc : modalités de collecte d'informations sur les animaux, modalités des inspections sur site etc. Enfin, les sanctions et amendes encourues en cas d'infraction ont aussi été précisées. Cet appel à commentaires prendra fin le 19 avril 2016.

Thématique : Elevage – Abattage porcin

Date : Le 19 avril 2016

Source : [http://www.moa.gov.cn/zwillm/zqyj/201604/t20160419\\_5100447.htm](http://www.moa.gov.cn/zwillm/zqyj/201604/t20160419_5100447.htm)

### **Les achats CtoC sur Wechat ne seraient pas protégés par la loi sur la protection des consommateurs** – *l'Association des Consommateurs déconseille ce mode d'achat*

Le réseau social Wechat se développe rapidement, notamment avec ses services marchands, puisque de plus en plus d'entreprises vendent leurs produits ou en font la promotion sur Wechat. Cependant, un nombre croissant de particuliers ouvrent des comptes leur permettant de revendre des produits. Conséquence directe, les litiges et arnaques relatifs à ces achats sont en forte augmentation. Selon l'Association chinoise des Consommateurs, ce type d'achats sur Wechat est considéré comme une transaction privée, et n'est pas protégé par la loi sur la protection des consommateurs. L'Association Chinoise des Consommateurs conseille donc d'éviter ce genre de transaction, et de se fier à des sites d'E-commerce réputés.

Thématique : E-commerce – Wechat

Date : Le 18 avril 2016

Source : <http://www.cfda.com.cn/NewsDetail.aspx?id=87660>

### **Nouvelle réglementation sur les laits en poudre autorisés à l'import via le E-commerce transfrontalier** – *Les laits en poudre doivent être agréés avant d'entrer sur le marché à partir du premier janvier 2018*

Le 13 avril, le Ministère des Finances annonçait qu'à partir du 1er janvier 2018, tous les laits en poudre vendus en Chine, y compris ceux importés à travers le E-commerce transfrontalier, devront être agréés par les autorités. Cette nouvelle réglementation devrait aider les entreprises laitières chinoises en réduisant grandement le nombre de marques étrangères présentes sur le marché, alors qu'elles sont aujourd'hui entre 2000 et 3000. Certains experts estiment qu'après la mise en application de cette réglementation, il n'y aura que 500 à 700 marques agréées.

Thématique : Produits laitiers – E-commerce

Date : Le 18 avril 2016

Source : <http://www.cfda.com.cn/NewsDetail.aspx?id=87714>

### **Création d'une nouvelle norme de qualité pour les produits laitiers chinois** – *Créée par des instituts et grandes entreprises, celle-ci est plus contraignante que la norme chinoise actuellement en vigueur*

Le 21 avril, la China Agricultural Reclamation and Dairy Farming Alliance a annoncé la mise en place de sa propre norme sur la production et la qualité des laits frais. Cette Alliance est composée d'instituts de recherche et de grandes entreprises laitières telles que Brighdairy, Sanyuan ou Wondersun. Cette nouvelle norme est essentiellement créée afin de regagner la confiance des consommateurs en fixant une norme équivalente ou proche des standards internationaux. Par rapport à la norme chinoise en vigueur, le nombre maximum de bactéries autorisées passe de 2 millions de CFU (colony-forming unit) à 100 000 CFU par mL. Le nouveau standard limite également le nombre de cellules fongiques dans les produits laitiers (à 400 000 CFU par mL), alors que la norme chinoise ne fixait aucun plafond pour ce paramètre.

Thématique : Produits laitiers – Normes

Date : Le 22 avril 2016

Source : <http://www.cfda.com.cn/newsdetail.aspx?id=87939>

**Une usine de MasterKong inspectée par le CIQ de Nanjing à la suite d'une plainte d'un consommateur – En cause, l'ajout d'azote dans de l'eau minérale sans le mentionner sur l'étiquette**

Récemment, un habitant de Nanjing s'est plaint auprès du CIQ de Nanjing que les bouteilles d'eau YouYue, produites par le géant taiwanais MasterKong, contenaient de l'azote impropre à la consommation et sans que ce soit indiqué sur l'étiquette du produit. Le 18 avril, la CIQ de Nanjing inspectait l'entreprise Dingjin (filiale de MasterKong), et les résultats de l'inspection n'ont pas encore été révélés. MasterKong a annoncé avoir fourni au CIQ de Nanjing les rapports d'inspection et de quarantaine correspondantes et a déclaré que l'azote était utilisée comme adjuvant durant la fabrication des produits. Le 20 avril, la CBIA (China Beverage Industry Association) montait au créneau pour défendre MasterKong, expliquant que l'azote est couramment utilisée par les industriels agroalimentaires et qu'il n'existe pas de plafond limitant son utilisation, ni de législation obligeant les entreprises à indiquer sa présence sur les étiquettes des produits.

Thématique : Produits transformés – Utilisation d'azote

Date : Le 21 avril 2016

Source : <http://www.cfda.com.cn/newsdetail.aspx?id=87875>

**Publication d'une deuxième liste de produits autorisés à l'import via le E-commerce transfrontalier – Les sites de vente en ligne peuvent cependant vendre les produits nouvellement interdits jusqu'à écoulement des stocks**

Le 15 avril, le Ministère des Finances a publié une deuxième liste de produits autorisés à être importés via le E-commerce transfrontaliers, sur laquelle figurent 151 produits. La plupart des produits phares du E-commerce sont autorisés, tels les fruits de mer, fruits, laits liquide et en poudre. Les autorités ont par ailleurs publié sur le site officiel des douanes une annonce concernant le sort des lots de produits ne figurant pas sur la liste et étant actuellement en transit : ceux-ci seront autorisés à la vente jusqu'à écoulement des stocks, et ce sans limite de temps. Ceci est une bonne nouvelle pour les sites de vente en ligne, qui redoutaient qu'une limite de temps soit fixée, les obligeant à vendre ces produits au rabais sur une courte période.

Thématique : E-commerce transfrontalier – Réglementation

Date : Le 22 avril 2016

Source : [http://epaper.southcn.com/nfdaily/html/2016-04/22/content\\_7539123.htm](http://epaper.southcn.com/nfdaily/html/2016-04/22/content_7539123.htm)

## ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

**Mengniu devrait racheter l'australien Burra Foods pour environ 300 millions de CNY – La Chine poursuit l'achat massif d'entreprises australiennes de produits d'élevage**

Mengniu est en train de négocier l'acquisition de Burra Foods, une entreprise laitière australienne qui produit 300 millions de litres par an. Selon les estimations, le prix de vente devrait être proche de 300 millions CNY. Le japonais Itochu avait déjà investi dans cette entreprise en 2009. Burra Foods fournit du lait au groupe Victor Smorgon, qui commercialise des poudres de lait infantiles sous la marque NutraCare, vendues aux chinois aisés sur internet.

Thématique : Mengniu – Investissement – Produits laitiers

Date : le 22 avril 2016

Source : [http://www.hesitan.com/nnyw\\_xjxm/2016-04-22/175242.chtml](http://www.hesitan.com/nnyw_xjxm/2016-04-22/175242.chtml)

**Les ventes de produits infantiles de Danone augmentent en Chine – Danone compte développer ce segment porteur**

Le 10 avril, Danone publiait ses résultats financiers pour le premier trimestre 2016. Le chiffre d'affaires du groupe a augmenté de 3,5%, avec notamment une forte augmentation des ventes de produits pour bébé (+ 4,8%) et pour futures et jeunes mamans, alors que d'autres produits tels le Mizone (boisson énergisante pour sportifs) sont en déclin. Danone entend miser sur ces produits, en développant son réseau de distribution et la vente en ligne des marques Nutrilon et Aptamil.

Thématique : Produits laitiers – Danone

Date : le 22 avril 2016

Source : [http://www.hesitan.com/nnyw\\_xjxm/2016-04-22/175244.chtml](http://www.hesitan.com/nnyw_xjxm/2016-04-22/175244.chtml)

**COFCO met en vente ses actions du Château Junding au prix de 1 CNY – Impacté par le mouvement anti-corruption en Chine et le renforcement de développement du Groupe Zhangyu**

COFCO a récemment annoncé la mise en vente de ses actions du Château Junding, au prix de 1 CNY l'action. L'acheteur devra s'acquitter d'une dette de 392 millions de CNY, dont les créanciers sont des filiales de COFCO. Situé dans la province du Shandong, le Château Junding s'étend sur 400 hectares et comprend une cave, une salle de dégustation, un terrain de golf, un centre commercial et un hôtel. Les affaires du Château ont été impactées par la

baisse des ventes suite aux campagnes anti-corruption et par la concurrence du groupe Changyu, qui s'est fortement développé dans le tourisme.

Thème : Boissons alcoolisées – Château Junding

Date : le 18 avril 2016

Source : <https://www.decanterchina.com/zh/行业新闻/中粮-1元-出让君顶酒庄股权>

**Création du Comité des Importateurs de Fruits de Shanghai, sous la tutelle de l'Association Fruitière de Shanghai** – *Le but de ce comité est avant tout d'aider les importateurs à recouvrer des créances douteuses*

Le 15 avril 2016, le Comité des Importateurs de Fruits de Shanghai a été créé, à proximité du marché de fruit de Huizhan (Shanghai). Ce comité est sous la tutelle de l'Association Fruitière de Shanghai et a pour but de lutter contre les créances douteuses et les comptes dormants. Tous les marchands du marché Huizhan sont invités à devenir membres. Des informations sur la situation financière et la solvabilité des acheteurs seront ainsi disponibles. Si un acheteur ne paie pas ses marchandises à un membre, les autres membres en seront informés, et en cas d'aggravation, cet acheteur ne pourra plus acheter au marché. Le comité comprend d'ores et déjà 56 membres et a pour président Shanghai Nongfu Fruits Co.

Thématique : Fruits importés – Comité d'importateurs

Date : le 21 avril 2016

Source : <http://www.chinafruitportal.com/>

**La production de Yashili en Nouvelle-Zélande entre sur le marché néo-zélandais** – *Mengniu entre ainsi dans une dimension internationale*

Le 20 avril 2016, les premières poudres de lait infantile produites par l'usine néo-zélandaise de Yashili (filiale du groupe Mengniu) ont été commercialisées dans les enseignes néo-zélandaises Pak'nSave et New World. L'usine avait été inaugurée en novembre 2015, et sa capacité de production est de plus de 50 000 tonnes de poudres de lait par an. Elle fournit Yashili en produits emballés et en vrac. Cet événement marque l'internationalisation du groupe Mengniu, premier producteur laitier chinois.

Thématique : Produits laitiers – Internationalisation

Date : le 22 avril 2016

Source : [http://www.hesitan.com/nnyw\\_xjxm/2016-04-22/175243.shtml](http://www.hesitan.com/nnyw_xjxm/2016-04-22/175243.shtml)

**Les laits pasteurisés devraient peu à peu prendre des parts de marché** – *Alors que la croissance de la consommation de lait ralentit, les laits pasteurisés enregistrent la plus forte hausse*

Lors d'une conférence de presse, le secrétaire général de la DAC (Dairy Association of China) a déclaré qu'en 2015, la production nationale de lait liquide était de 39 millions de tonnes. C'est la production de lait pasteurisé qui augmente le plus vite, et représente aujourd'hui 30% des laits liquides commercialisés. Ces deux dernières années, les laits pasteurisés se sont rapidement développés. Ainsi, alors que la production de lait liquide augmentait seulement de 5%, la production de laits pasteurisés augmentait quant à elle de 10.5%. A l'heure actuelle, la majorité des consommateurs chinois préfèrent les laits UHT. Les leaders Yili et Mengniu Dairy proposent d'ailleurs essentiellement ce genre de produit. Cependant, grâce à des prix attractifs, de plus en plus de consommateurs devraient se tourner vers les laits pasteurisés, dont la qualité s'améliore.

Thématique : Produits laitiers

Date : Le 15 avril 2016

Source : <http://www.cfda.com.cn/NewsDetail.aspx?id=87630>

**ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET**

## GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

MOA	Ministry of Agriculture of the People's Republic of China
CtoC	Customer to Customer
CIQ	China Inspection and Quarantine Bureau
CNY	Chinese Yuan
UHT	Ultra High Temperature treated

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : [pekin@businessfrance.fr](mailto:pekin@businessfrance.fr)

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : [reglementaire-agro@businessfrance.fr](mailto:reglementaire-agro@businessfrance.fr)

**Rédacteurs :** Xing Gao – Prospectrice agrotech bureau de Shenzhen  
Emmanuel Brotte – Prospecteur agrotech bureau de Pékin  
Ying LI – Chargée de développement – réglementaire  
Hélène Hovasse – Chef de pôle agrotech Chine  
Sandrine Barrou - Chef de projet informations réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

**Contact à FranceAgrimer :** Véronique Looten - Chef du Pôle Animation Export - FranceAgriMer

© 2016 – Business France

© 2016 – Business France

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

### Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.